

# REPUBLIQUE TUNISIENNE

## Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique

### Appel à candidatures

L'Instance Nationale de l'Evaluation, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation (IEAQA) chargée de l'évaluation et de l'accréditation des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche et des programmes et des parcours de formation, propose de recruter un secrétaire général.

En référence à la loi n° 2008-19 du 25 février 2008, relative à l'enseignement supérieur, telle que modifiée par le décret-loi n° 2011-31 du 26 avril 2011, et à l'ensemble des décrets portant organisation et règles de fonctionnement du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), des universités et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et des textes qui les ont modifiés ou complétés, il est créé un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière dénommé « Instance Nationale de l'Evaluation, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation » (IEAQA) dont la composition et les modalités de fonctionnement ont été fixées par le décret n°2012-1719 du 14 septembre 2012. Conformément à l'article 7 de ce décret, le secrétaire général de l'IEAQA sera sélectionné, sur la base d'un appel à candidatures, et nommé par le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur.

Dans ce cadre, le MESRS invite, par le présent appel à candidatures, les personnes, remplissant les conditions de nomination à un poste de directeur d'administration centrale telles que stipulées dans le décret n°2006-1245 du 24 avril 2006 fixant le régime d'attribution et de retrait des emplois fonctionnels d'administration centrale et intéressés à occuper un poste de secrétaire général de l'instance et à assurer sa mission, telle que décrite dans les termes de référence correspondants, à fournir les informations indiquant qu'ils sont dûment qualifiés et particulièrement :

- Une lettre de candidature, datée et signée, au nom de Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique;
- Un curriculum vitae selon le modèle joint aux termes de référence susmentionnés ;
- Toute pièce justificative et information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter la mission de secrétaire général de l'IEAQA.

Les candidats intéressés peuvent obtenir la version numérique de l'ensemble des documents afférents à cet appel à l'adresse : [ieaqa@mes.rnu.tn](mailto:ieaqa@mes.rnu.tn).

Les candidatures doivent être envoyées par courrier électronique et le dernier délai est fixé au dimanche 17 Mai 2015 à minuit.